

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Potassium dichromate solution
FDS-nombre : 000000021992
Type de produit : Mélange
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : toutes les autres utilisations

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell International Inc. Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road 115 Tabor Road
07950-2546 Morris Plains Morris Plains, NJ 07950-2546
USA USA

Téléphone :
Téléfax :
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2


Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 1B
H340 Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité Catégorie 1B
H350 Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 3
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:	
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H340 Peut induire des anomalies génétiques. H350 Peut provoquer le cancer. H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:	P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette	:	dichromate de potassium
Étiquetage spécial de certains produits:	:	Réservé aux utilisateurs professionnels. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
dichromate de potassium	7778-50-9 024-002-00-6 01-2119454792-32 231-906-6	Ox. Sol. 2; H272 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Acute Tox. 2; H330 Resp. Sens. 1; H334 STOT SE 3; H335 Muta. 1B; H340 Carc. 1B; H350 Repr. 1B; H360 STOT RE 1; H372 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,5 % - < 1 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Consulter un médecin.

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Si la victime est pleinement consciente, lui donner une tasse d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Poudre sèche

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: oxydes de carbone (CO, CO₂).

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail. Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Respecter les prescriptions d'hygiène en usage pour la manipulation de matières cancérigènes. Entreposer séparément les vêtements de travail. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Classe de stockage (Allemagne):

Non-combustible, toxicité aiguë Cat. 3 / matières dangereuses toxiques ou matières dangereuses provoquant des effets chroniques

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
dichromate de potassium	INRS (FR) VME	0,001 mg/m ³ comme Cr		Règlement impératif (VRC)
dichromate de potassium	INRS (FR) VLE	0,005 mg/m ³ comme Cr		Règlement impératif (VRC)

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
dichromate de potassium	Travailleurs / Long terme - effets locaux		0,01 mg/m ³	Inhalation	

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

dichromate de potassium	Travailleurs / Aigu - effets locaux		0,01 mg/m3	Inhalation	
-------------------------	---	--	------------	------------	--

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
dichromate de potassium	Eau douce: 0,00047 mg/l	Assessment factor: 10
dichromate de potassium	Station de traitement des eaux usées: 0,21 mg/l	
dichromate de potassium	Sédiment d'eau douce: 0,15 mg/kg dw	
dichromate de potassium	Sédiment marin: 0,15 mg/kg dw	
dichromate de potassium	Sol: 0,035 mg/kg dw	Assessment factor: 10

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Mesures d'ordre technique

Utiliser le produit seulement dans un système fermé.

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection adéquat.

Blouse

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	liquide
Couleur	:	donnée non disponible
Odeur	:	donnée non disponible
pois moléculaire	:	294,18 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Densité	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible
pH	:	donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	complètement miscible

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.
Éviter une exposition directe au soleil.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.
Vapeurs/gaz toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

Estimation de la toxicité aiguë

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée:

Estimation de la toxicité aiguë

Valeur: > 5.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation:

Estimation de la toxicité aiguë

Valeur: > 20 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Irritation de la peau:

donnée non disponible

Irritation des yeux:

donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

donnée non disponible

Danger par aspiration:

donnée non disponible

Autres informations:

donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques:

donnée non disponible

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:
donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

ADR/RID

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) no 1907/2008, annexe XIV		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XIV de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420 112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suède	

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

Irlande	+353(1)8092166	Suisse	145
Italie	+39 0649906140	Royaume Uni	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
Munich : 089/19240			
Lettonie	+37167042473		

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

dichromate de potassium	:	H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
		H350	Peut provoquer le cancer.
		H340	Peut induire des anomalies génétiques.
		H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
		H330	Mortel par inhalation.
		H301	Toxique en cas d'ingestion.
		H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
		H312	Nocif par contact cutané.
		H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
		H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
		H335	Peut irriter les voies respiratoires.
		H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
		H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de

Potassium dichromate solution

35169-1L

Version 2.2

Date de révision
28.03.2019

Remplace 1

sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.